

Introduction

Roselyne Koren



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/1571>

ISSN : 1565-8961

Éditeur

Université de Tel-Aviv

Référence électronique

Roselyne Koren, « Introduction », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 11 | 2013, mis en ligne le 15 octobre 2013, consulté le 23 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/aad/1571>

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2019.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Introduction

Roselyne Koren

Ce dossier, qui prolonge le numéro 9 de la revue¹, a pour objet la question de l'engagement du chercheur en analyse du discours ou de l'argumentation. Il explore de ce fait les tenants et aboutissants du concept de critique. Ces problématiques jouent un rôle central dans la *Critical Discourse Analysis* (CDA), mais aussi dans le champ de la recherche en sciences sociales. La revue *Questions de communication* leur a même consacré une série considérable d'articles dans la rubrique « Échanges ». Les numéros 3 à 5 problématisent ainsi la question de l'engagement sous la forme de réactions à un article de la sociologue Nathalie Heinich (2002) intitulé « Pour une neutralité engagée ». Les auteurs de ces textes représentent diverses disciplines ; il s'agit d'historiens et de chercheurs en sciences sociales ou en sciences du langage, plus précisément de sociologues, de politistes, de spécialistes en sciences de l'information et de la communication, d'historiens, d'une analyste de l'argumentation dans le discours et d'un chercheur en argumentation et sciences de la communication. Cette même revue a par ailleurs poursuivi ce type de questionnement dans une seconde série (numéros 8 à 11) autour d'une problématique plus spécifique : la « critique des médias en temps de conflit ». L'engagement du chercheur n'y est plus le thème unique du débat, mais il y occupe une place centrale. Seuls deux analystes du discours et de l'argumentation participent à l'aventure qui réunit près d'une vingtaine de chercheurs.

Il n'existe cependant à ce jour, à ma connaissance, aucun numéro de revue ou d'ouvrage entièrement consacré en France à l'engagement du chercheur en analyse du discours ou de l'argumentation². Les publications de Plantin (1995) et de Doury (2004) axées sur ce sujet constituent des exceptions. L'école anglaise de la CDA aborde la question de front sur un mode serein et transparent, mais telle n'est pas actuellement la règle dans le cas des analystes du discours en France : la majorité d'entre eux se prononcent en faveur d'une neutralité sacralisée. C'est d'ailleurs également le choix de Plantin, Doury et Danblon dans le champ de la recherche francophone en argumentation alors que l'école pragma-dialectique d'Amsterdam et la logique informelle au Canada et aux Etats-Unis défendent une conception normative de la rhétorique argumentative.

Il était donc urgent et nécessaire de consacrer la totalité d'un numéro d'*Argumentation et Analyse du Discours* à cet objet et de lui donner la primauté. Mais qu'on ne se méprenne pas : il ne s'agit pas ici de s'opposer à une vulgate afin de lui en substituer une autre. Les auteurs de ce dossier défendent des points de vue parfois convergents, mais aussi fréquemment antithétiques. Il s'agit de respecter le pluralisme épistémique des points de vue et de rendre compte, dans les limites d'un numéro de revue, d'un éventail de positions aussi large que possible.

On distinguera donc, tout d'abord, avec Nathalie Heinich (2002), mais aussi avec de nombreux chercheurs en sciences du langage, entre deux plans à ne pas confondre : celui des choix théoriques et méthodologiques personnels et celui du rapport de l'analyste à son objet de recherche. La plupart des scientifiques valident, dans le premier cas, le positionnement suivant : les chercheurs en sciences du langage sont libres (ou du moins en principe, comme Alain Rabatel tentera de le démontrer ici-même) de choisir le cadre épistémologique qui leur convient, de laisser parler leur attirance pour certains corpus et objets de recherche et de configurer eux-mêmes la conception du langage qui fait sens pour eux. Qu'un chercheur se lance de ce fait dans des controverses scientifiques où il recourt, si nécessaire, à des jugements de valeur évaluant les travaux de ses pairs est considéré comme parfaitement normal et légitime³. Mais qu'il passe de ce plan subjectif au plan de l'analyse de l'objet de recherche et le consensus fait place au dissensus. Les analystes du discours et de l'argumentation se divisent alors en France en trois catégories d'importance inégale : les défenseurs d'une neutralité sacralisée (majoritaires), les tenants d'un engagement politique et social de nature militante (minoritaires) et ceux qui, tout en considérant la neutralité comme spécifique d'un savoir qui se veut scientifique, considèrent néanmoins qu'il existe des types de discours face auxquels le discoursiviste ne peut s'abstenir de franchir la ligne de démarcation entre description, explication et évaluation (troisième catégorie également minoritaire).

Mais quelle que soit la position défendue, il existe des concepts fédérateurs qui structurent l'espace d'un débat plus ou moins polémique autour de la question de l'engagement : les concepts de critique et de problématisation, de description, d'analyse, d'évaluation, d'engagement *a priori* ou *a posteriori*, après avoir dépassé les étapes de la description et de la suspension de toute forme de jugement ; les concepts enfin de dénonciation ou de démasquage émancipateur, de neutralité ou de normativité, de réflexivité et de transparence.

La présentation du numéro comprendra donc les étapes suivantes : présentation du métadiscours sur la distinction entre subjectivité épistémologique et objectivité analytique, présentation critique synthétique de l'état des lieux concernant les concepts clés désignés ci-dessus et, enfin, présentation des enjeux des sept contributions du dossier dont les auteurs sont Alain Rabatel, Patrick Charaudeau, Jérôme Bourdon, Eithan Orkibi, Marianne Doury, Roselyne Koren et Jacques Guilhaumou.

Le chercheur qui aborde la question de l'engagement dans le champ de l'analyse du discours et de l'argumentation est immédiatement confronté à une situation paradoxale : il n'est pas rare que le plus radical des tenants de l'impartialité et de la description neutre défende un idéal de neutralité sur un ton passionné et condamne sans appel toute transgression de cette éthique de la distanciation objective. Le paradoxe cesse toutefois d'apparaître comme tel dès que l'on distingue entre le plan

des décisions subjectives où chacun est libre de choisir le cadre théorique et méthodologique qui lui convient, et celui de l'analyse de l'objet de recherche où ce même chercheur renonce en principe à toute forme de prise de position. La suspension de l'acte de juger devrait et pourrait y être activée - « Autant les débats sont nécessaires entre chercheurs concernant la qualité des outils scientifiques, affirme Heinich, autant ces mêmes chercheurs n'ont pas à débattre des valeurs propres aux acteurs qu'ils étudient » (2002 : 120)⁴. On pourrait donc s'opposer énergiquement, par exemple, aux conceptions représentationnelles et instrumentalistes du langage, miroir anodin de réalités extralinguistiques préétablies, le qualifier de mode de configuration subjectif et tout-puissant de la vie sociale et prétendre, simultanément, pouvoir et vouloir tenir un discours distant, spéculaire et impersonnel face à son objet. On pourrait être « impliqué », soit comme l'affirme Heinich être solidaire de ses semblables, se sentir proche d'eux, mais s'interdire toute forme d'« engagement » politique ou social face à son objet de recherche (2004 : 154-155). L'antonyme d'implication serait alors « détachement », dans la sphère privée des « états subjectifs », alors que celui d'« engagement » serait la « réserve » dans la sphère de l'« action publique ». L'implication serait en tout cas, comme l'affirme Neveu « un investissement émotionnel » qui, « dès lors qu'il se soumet au contrôle » d'outils de recherche scientifiques, peut se transformer en « puissant moteur de découverte » (2003 : 111). Et de fait le lecteur d'*aad* 11 sera sans doute frappé par la franchise et la subjectivité assumée des contributeurs de ce dossier consacré aux questions épistémologiques de la critique, de la neutralité et de l'engagement.

La distinction entre ces deux plans permet donc de comprendre pourquoi la critique du corpus analysé peut être considérée, par la majorité des chercheurs en sciences du langage en France, comme un mode d'action épistémique impartial et heuristique ayant la construction d'un savoir scientifique strictement descriptif et explicatif pour enjeu. Critique ne signifie pas alors dénonciation, mais problématisation. Maingueneau souligne ainsi que « l'analyse du discours est en un sens critique par nature, même quand elle ne traite pas de thèmes politiquement ou socialement sensibles » et ne prétend aucunement vouloir contribuer à transformer la vie politique et sociale ni dénoncer les effets pervers de la domination politique ou de la discrimination (2012a : § 5). Le seul fait de contester, par exemple, une « illusion constitutive de l'idéologie spontanée des locuteurs » comme « celle de croire qu'ils disent ce qu'ils pensent », que « le discours reflète une réalité déjà là » et qu'ils sont des sujets, maîtres de leurs dires en dépit du déjà-dit et du déjà-pensé, est en soi une « activité subversive » (2012b : § 58-62). Il en existe d'autres comme le choix, déstabilisant en soi, de prendre pour objet les mécanismes fondamentaux des discours institutionnels, de débusquer des stratégies discursives reléguées dans l'implicite et de problématiser ce qui est présenté comme un fait avéré. Il serait donc nécessaire de dissocier les notions de critique et d'évaluation dans le champ épistémique de l'analyse des corpus. Il faudrait même considérer, affirme Danblon (2013) dans *L'homme rhétorique*, que la suspension du jugement est un des traits distinctifs de la cognition humaine et de l'aptitude de tout sujet parlant à la délibération heuristique. Le chercheur ne différerait pas en cela des autres locuteurs ; les uns et les autres partageraient cette faculté rhétorique innée de peser le pour et le contre en leur accordant la même qualité d'attention et le même statut et d'effectuer un « travail de taille », d'« affinage » (2013 : 145-146) des points de vue et des normes hors de tout cadre de célébration ou de condamnation. Il s'agirait d'une « activité subtile de la raison pratique » (*ibid.*). Ce qui motive, entre autres, cette conception

rhétorique de la critique, c'est la décision de dissocier critique et dénonciation, cognition et mise au pilori. Mais ces deux pôles constituent-ils la seule alternative possible ? Peut-on vraiment neutraliser en permanence ce que Kerbrat-Orechioni (1980 : 82, 91) considérait aussi comme un réflexe profondément humain : la prise en charge du juste et du bien, articulée à celle du vrai référentiel, le désir de savoir si l'Autre du discours est pour ou contre et d'évaluer son point de vue pour mieux « tailler » et « affiner » celui du locuteur « ordinaire » qu'est aussi le chercheur ? L'axiome : tous les points de vue peuvent et doivent donner lieu à la même qualité d'attention distanciée - ne serait-il pas un type de sacralisation excessive de l'impartialité, n'ouvre-t-il pas la voie, dans une partie des cas, à l'impossibilité de distinguer entre le vrai et le faux, le juste et l'injuste, la mauvaise foi argumentative et la rectitude ? Ne faudrait-il pas renoncer dans ces cas, à ce que Krieg-Planque considère comme l'un des acquis essentiels de son travail sur la formule « Purification ethnique » : « les traces bien matérielles - relevant d'une matérialité discursive - de ce que peuvent être la mauvaise foi, le mensonge, la malveillance, le manque de discernement » face à « la loyauté, l'intelligence, la bonne volonté, le courage », traces qu'elle a « étiquetées » et « mises en ordre - en ordre de bataille pour servir à ce qu'au moins dans le conflit d'interprétation une forme de justice soit rendue » (2003 : 458).

Mais quel que soit le courant de l'AD ou de l'argumentation choisi par le chercheur, critique signifie, dans un premier temps, problématisation impartiale. Le discours des « possibles interprétatifs » aurait, soulignent Fleury et Walter citant Charaudeau « un discours d'affirmation » pour antonyme (2008 : 7). L'observation provoquerait alors le sentiment que, en fait, ce qui a les apparences du fait avéré ne va pas de soi et provoquerait un désir d'« arrachement aux fausses évidences » (Maingueneau 2012b : § 61). Mais là s'achèvent l'accord et le consensus car pour un chercheur en CDA, la problématisation ne débouche pas sur la description de la singularité ou du dysfonctionnement discursifs ou argumentatifs des données à investiguer, mais sur l'évaluation et l'interaction entre « critique explicative » (*explanatory critique*), clarification et « critique normative » (*normative critique*, Fairclough et Fairclough 2012 : 79 et Fairclough 2013) soit évaluation permettant au chercheur et à son public de juger en connaissance de cause, de déboucher sur des propositions (*ibid.*) et de passer à l'action dans la vie politique et sociale... Il s'agit certes pour Wodak (2009 : § 11) et Fairclough, Mulderrig et Wodak (2011 : 358), dans un premier temps, de « comprendre », « analyser » et « expliquer » - *to make more visible the opaque aspects of discourse as social practice* -, mais ce n'est nullement un engagement à faire de la description l'enjeu unique et fondamental de la recherche ni d'ailleurs à pratiquer un mode de critique jugé « négatif » (Wodak 2007 : § 17), consistant à mettre la cible critiquée au pilori. Ces chercheurs n'ont pas plus envie de jouer au dénonciateur prescripteur que les partisans de la neutralité et souhaitent, par contre, proposer des critiques « productives » émancipatrices (*ibid.*)⁵. Wodak déclare ainsi dans un entretien avec Gavin Kendall que « critical » signifie « not taking things for granted, opening up complexity, challenging reductionism, dogmatism and dichotomies, being self-reflective [and] through these processes, making opaque structures of power relations and ideologies manifest » ; le terme réfère alors, conclut la discursiviste, à sceptique et non pas à moralisateur (2007 : § 17-18). Aucun sentiment de supériorité condescendante ici, mais un très fort sentiment de responsabilité qui souhaite intégrer la CDA au sein des « théories critiques ». Il s'agit alors pour les chercheurs, affirme Wodak (2009 : § 35), de servir de « guides pour l'action humaine », d'éclairer par la

connaissance, d'apporter son soutien à une démarche d'émancipation, bref de lutter contre une certaine forme d'aveuglement⁶ due aux stratégies d'un pouvoir politique reléguant ses visées de domination, de discrimination ou de contrôle dans l'implicite. Le chercheur se distingue ainsi du locuteur critique « ordinaire » non pas du fait d'une posture neutre en surplomb, mais par le caractère « systématique » d'un questionnement épistémique, par son expérience de l'investigation approfondie et par un savoir ancré dans les *social theories* et les sciences du langage (Fairclough, Mulderrig et Wodak 2011 : 374).

La notion de « critique » n'a certes pas automatiquement le même fondement pour tous les tenants de la CDA. Certains s'inspirent de la pensée marxiste, de sa conception politisée de la matérialité du langage et des rapports sociaux, d'autres des philosophes de l'École de Francfort. Mais ce qui compte, dans un cas comme dans l'autre, c'est non seulement un mode d'explication des phénomènes sociaux ancré dans un contexte historique et politique, mais aussi un « mécanisme » de « changement » et de transformation de ces phénomènes, ce que Fairclough, Mulderrig et Wodak (2011 : 358) qualifient de « emancipatory agenda ». Bref, dans le cas de l'AD selon Maingueneau, la critique libère le sujet parlant d'une partie de ses illusions et lui révèle qu'il est plus dominé qu'autonome ; elle a l'impartialité pour bannière dans le cas de l'analyse argumentative selon Plantin et Doury ; mais elle prône *a priori*, dans le cas de la CDA, un engagement politique et social, soulignant le caractère indissociable du scepticisme et du jugement en vue d'une action requise par la recherche du bien commun. La réflexivité, le retour sur soi apparaissent néanmoins, quelle que soit la prise de position défendue, comme un trait commun inhérent à la notion épistémique de critique, ce qui confirme la pertinence du dernier point de la définition du discours rationnel proposée par Reboul (1980 : 197) :

Le discours se doit d'être « critique », ou plus précisément autocritique. Je n'emploie certes pas ce terme dans le sens marxiste, à savoir la dénonciation publique des écarts de sa propre conduite par rapport à la ligne du parti. Je dis qu'un discours est autocritique quand il énonce ses présupposés comme tels ou permet de les connaître, autrement dit quand il précise lui-même si ce sur quoi il se fonde est une évidence, une probabilité, un fait constaté, une hypothèse, une convention, etc. Ainsi, le discours s'offre de lui-même au libre examen.

Et de fait la plupart des auteurs ayant accepté de participer à ce numéro se livrent à un exercice d'autocritique qui ne définit pas seulement leurs questionnements, leurs dilemmes ou leurs convictions intimes ainsi que les lieux épistémiques d'où ils parlent. Ils revisitent aussi leurs propres travaux afin de contribuer à la théorisation du rapport éthique du chercheur en sciences du langage et de la communication à son objet.

Le couple notionnel distanciation vs engagement joue donc un rôle central dans ce dossier. On verra toutefois que cette oscillation entre deux pôles contraires n'est pas la seule option possible et qu'on peut la penser en termes scalaires ou interdépendants. Il est ainsi possible d'envisager avec Heinich (2002) ou Amossy (2012) une « neutralité engagée », de s'en tenir à une posture strictement descriptive comme dans le cas d'Orkibi ou de Doury ici-même, ou de concilier avec Guilhaumou, mais aussi avec les chercheurs de la CDA, comme on pourra le voir dans ce dossier, enjeux politiques et éthiques. On peut également réguler son engagement en fonction de la nature du corpus ou de l'identité de l'auditoire (Rabatel, Bourdon, Koren)⁷ ; on considérera alors que le choix d'un engagement éthique focalisé doit dépendre de l'objet de la recherche et plus particulièrement des conséquences⁸ éventuelles des pratiques discursives des

acteurs, conséquences dont le chercheur perçoit alors plus clairement la gravité que les acteurs eux-mêmes. Mais quel que soit le positionnement choisi, l'analyste veille inéluctablement à se construire de ses propres mains un carcan théorique et méthodologique. Le chercheur engagé n'est pas différent, sur ce point, de ses pairs : il réunit et active, comme condition de possibilité et de validation du jugement, un arsenal d'outils scientifiques connus de tous et recourt, si nécessaire, comme méthode d'auto-contrôle supplémentaire, à l'interdisciplinarité et à l'exploration minutieuse du contexte socio-historique.

Ce dossier revisite et problématise, sans nullement prétendre épuiser le sujet, les définitions des voies permettant de construire un savoir scientifique. C'est donc au prisme de leurs conceptions respectives de ce savoir que les différents auteurs d'*aad* 11 examinent les tenants et aboutissants des concepts de « distanciation » et d'« engagement » qui jouent un rôle fondamental dans ce champ comme dans celui de la plupart des sciences (Elias 1993). Ces deux concepts sont liés à un faisceau de notions que nous allons à présent évoquer très brièvement. Qui dit « distanciation », dit « description », « analyse », mais aussi positionnement éthique. « Description » renvoie pour Fairclough (2013) à « what happens », soit uniquement à l'évocation du contexte événementiel, Amossy y voit par contre l'une des différences majeures qui opposent, par exemple, le « modèle normatif de l'argumentation » pragma-dialectique à la Nouvelle rhétorique perelmanienne proposant « une étude descriptive du fonctionnement de l'argumentation dans un cadre communicationnel » ; et par « démarche "descriptive" », Amossy entend : « rendre compte d'une dynamique dans sa complexité propre, sans la confronter à une norme idéale » (2012 : § 5-6, 20, 22). Cette épithète prend donc définitivement tout son sens « dans son opposition à "normative" ». « Description » est étroitement lié à « analyse » (Maingueneau 2012b : § 4, 7-8, 13,17) ; les deux notions se situent résolument alors hors de la sphère de l'évaluation. Mais cela ne signifie nullement que ce contrat descriptiviste entraîne automatiquement la non intervention du chercheur sur tous les fronts. La neutralité n'est pour Heinich (2002 : 121, 125-126) - suivie sur ce point par Amossy et Bourdon (qu'on retrouve dans le présent numéro) - ni un « fait » ni une « réalité établie », mais une « valeur épistémique », soit un « programme d'action et de jugement », une « visée » ; cette visée a pour fin de contribuer, par exemple, à l'intercompréhension des camps adverses dans une polémique ou, comme le démontre Amossy (2012), à une analyse plus équitable de points de vue conflictuels présentés de façon partisane par le discours doxique de l'époque. Il y aurait donc un rapport de cause à effet entre suspension du jugement et activation éthique d'un « rationalisme égalitaire » (Perelman 1989 : 202-203).

Les tenants de la CDA refusent cette conception qu'ils jugent « dispassionate » (Fairclough, Mulderrig et Wodak 2011 : 358) et incompatible avec une approche normative de la recherche, inspirée par un engagement militant. Description, analyse et évaluation sont, à leurs yeux, des notions indissociables. « Problematization », affirme Fairclough (2013), est « a part of evaluation » : l'acte de juger serait la condition de possibilité du questionnement sceptique. Il s'agit pour les chercheurs de la CDA d'adapter leurs outils épistémiques à une visée primordiale : débusquer la rhétorique des discours racistes reléguant les tabous dans le non-dit, prendre position à propos de la politique au Moyen-Orient, critiquer la mondialisation, la culture de consommation, etc. (Fairclough, Mulderrig et Wodak 2011 : 358-359). La CDA se veut d'abord un mode d'intervention dans les pratiques et les rapports sociaux. La « Discourse-Historical

Approach » de Ruth Wodak a ainsi été élaborée afin de pouvoir désigner et élucider l'antisémitisme sévissant en Autriche après la seconde guerre mondiale. Il s'agit pour elle de construire une méthode d'analyse interdisciplinaire, permettant de pratiquer, dans un premier temps, l'analyse de points de vue pluriels, puis d'évaluer diverses stratégies telles que « implicit prejudiced utterances », « codes and allusions », soit les raisonnements fallacieux et les *topoi* permettant la légitimation et la justification implicites de discours d'incitation à la haine (Fairclough, Mulderrig et Wodak 2011 : 364-365). Face à l'attitude de certains politiciens qui tentent de s'exonérer de toute forme de responsabilité en dissimulant leurs préjugés dans l'implicite, les analystes de la CDA prennent le relais et choisissent, comme Moirand et Porquier (2008 : 144) face à la transgression de l'« éthique de la nomination » par des journalistes, une « éthique de l'interprétation » qui augmente la visibilité des techniques de brouillage sémantique et cherche à émanciper et non pas à mettre au pilori. Rester neutre face à de tels objets de recherche signifierait construire un savoir incomplet. Fairclough et Fairclough (2012 : § 38) déclarent ainsi :

notre approche englobe deux sortes de normativité : la normativité « profane » des participants, et la normativité analytique des analystes. Si les analystes ne pratiquaient pas ce deuxième type d'évaluation, ils ne décriraient pas correctement les pratiques argumentatives, car c'est un fait que les agents évaluent les arguments de manière non justifiée, sans voir leurs insuffisances, ou en voyant des lacunes qui n'existent pas, et se laissent persuader par des arguments qui ne sont pas pertinents.

Le moment est venu de présenter les sept contributions de ce dossier, mais il me semble nécessaire de dire un mot, auparavant, d'une notion fédératrice cruciale : celle de transparence. Il ne s'agit pas ici de diminuer la visibilité du désaccord entre les tenants de la neutralité et ceux de l'engagement pour finir par une note consensuelle factice. L'essentiel est de souligner que les chercheurs consultés, quel que soit leur camp, considèrent que tout choix épistémique doit être explicite. Le chercheur neutre se doit de présenter et de justifier ses décisions : la neutralité n'est-elle pas également une option *a priori* ? Le chercheur engagé de même, mais il aurait une tâche supplémentaire : reconnaître d'entrée de jeu l'existence de cet engagement, en définir la portée et désigner le moment crucial de l'argumentaire épistémique où il passe de l'analyse descriptive à l'évaluation, du rôle d'observateur à celui d'acteur-observateur. L'important est alors, dans les termes de Reboul, de « s'ouvrir au libre examen » de ses auditoires, de rationaliser ainsi ses dires et de ne pas porter atteinte à la liberté de pensée de l'Autre du discours.

Alain Rabatel, auteur du premier article du dossier, « L'engagement du chercheur, entre "éthique d'objectivité" et "éthique de subjectivité" », est un analyste du discours qui a théorisé la notion de « point de vue » et publié de nombreux travaux sur les tenants et aboutissants des notions de « prise en charge » et de responsabilité énonciative ou collective. Cette contribution est ancrée d'emblée dans un rappel, celui de la subjectivité et de l'intersubjectivité fondationnelles du système du langage et de la nécessité de tenir compte du contexte historique, politique et social dans la co-construction du sens. Ce rappel remplit plusieurs fonctions : dire la tension entre la subjectivité de l'objet de recherche et la distanciation objective de l'analyse scientifique ; entre la prétention à l'objectivité épistémique et l'identité du chercheur-sujet qui se doit de pratiquer l'autocritique ; entre la tendance du discours scientifique à la conceptualisation abstraite et le poids inéluctable de la vie politique et sociale qui

lui sert de contexte ; entre la visée d'impartialité du chercheur et les prises de position idéologiques des protagonistes de ses corpus, qui l'incitent à sortir de son silence métalinguistique ; entre le point de vue de l'Un et celui de l'Autre, qu'il s'agisse des actants du corpus ou du chercheur face à ces actants. Ces tensions sont perçues par Rabatel au prisme d'une éthique des interactions verbales conduisant les sujets du discours à partager, non pas des « partis-pris », mais des procédures de problématisation et de refus du déjà-pensé et des évidences. Rabatel se prononce en faveur de la suspension du jugement de valeur, mais se déclare prêt, si nécessaire, à défendre la compatibilité de la description et d'une conception « éthique » de la critique « non pas pour substituer une vérité partielle ou un dogme à un autre, mais pour participer à des approches plus respectueuses de la complexité des choses et des êtres et plus attentives aux formats de discussion et de coopération ». La notion d'intersubjectivité sert donc ici de fondement à un type d'engagement heuristique qui refuse la politique, mais permet de penser le politique. Cette notion réfère alors au débat sur les enjeux de l'avenir d'une société à laquelle le chercheur appartient comme les autres. Subjectivité et objectivité discursives participent donc ici à un jeu de rôles qui intime au chercheur de se méfier de l'absolutisation et des positionnements dichotomiques sous toutes leurs formes.

Patrick Charaudeau est dans le domaine français l'une des personnalités marquantes de l'analyse du discours et des recherches en communication ; ses travaux se situent, comme il le souligne lui-même dans son site, « au croisement de plusieurs filiations : linguistico-sémantique, sémiotique, énonciative, pragmatique et psychosociologique ». Sa contribution balise le champ de la réflexion sur l'engagement ou la neutralité du chercheur et en éclaire les articulations essentielles au prisme de la recherche en AD, sciences sociales et communication. Il problématise ainsi la crédibilité du chercheur « neutre », « engagé » ou « impliqué ». L'« engagement » lui apparaît comme étroitement lié à une seconde série de questions sur la nature du « discours critique », analysée dans ses rapports avec les notions d'« explication » et d'« interprétation », ce qui le conduit à la problématique de la « transmission du savoir dans l'espace public » et donc, à ses yeux, à la question de la « réflexivité ». Chacune de ces notions est ensuite l'objet d'une exploration où « critique » est confronté à « examen », « jugement » et « objection ». C'est au terme de l'analyse de ces deux dernières notions que l'argumentaire débouche sur la problématique de l'oscillation entre « description neutre » et « dénonciation » et prend parti en faveur d'une distanciation aussi neutre que possible. Charaudeau en conclut que faire, par exemple, l'analyse critique de « la façon dont les médias rendent compte d'un conflit, d'une guerre, d'une polémique, ce n'est pas les accuser, c'est montrer comment les médias satisfont à l'idéologie de la dramatisation, du spectacle, voire prennent parti, sans le dire, et influent sur l'opinion publique ». En donnant le premier rôle à ces séries de questions à la fois diverses et intriquées, puis en tentant de circonscrire les notions clés, l'agencement même de cet article constitue déjà en soi une contribution éclairante à la définition de la critique dans les sciences humaines.

Jerôme Bourdon est professeur au Département de Communication à l'Université de Tel-Aviv et membre du groupe ADARR ; ses recherches actuelles portent sur la couverture du conflit israélo-palestinien dans les médias occidentaux et contribuent à une histoire mondiale de la télévision. Il problématise ici la question de l'engagement du chercheur au prisme de la notion de réception et des circonstances et des lieux où celui-ci intervient. L'attention du lecteur est ainsi attirée sur des aspects méconnus de

cette problématique comme le fait qu'un chercheur puisse, par exemple, être perçu dans son pays d'origine, comme un militant de gauche, mais être jugé de droite dans un autre. Si ce sociologue des médias affirme d'emblée se sentir proche d'un idéal de neutralité, il lui semble néanmoins que ce dernier peut s'avérer inadéquat face à des publics de nationalité et de culture différentes ou face à un public d'étudiants dans une école de journalisme. Il tente donc de revisiter cet idéal et de théoriser une alternative : celle d'un positionnement « séquentiel » et « cosmopolite » tenant compte de la question du lieu géopolitique, parfois binational, d'où parle le chercheur et ne pouvant être activé qu'au terme de l'analyse. Il propose, ce faisant, de ne pas distinguer entre le « chercheur de guerre » et le « correspondant » et de les inciter l'un comme l'autre à activer une éthique de « réflexivité ». Celle-ci consiste dans son cas à « retrouver » « en miroir », dans le cas des médias critiqués, « une position voisine » de la sienne. Le chercheur pourrait ainsi contribuer - si l'intercompréhension des ennemis est un enjeu irréalisable - à une compréhension des différents points de vue, plus que nécessaire à l'ère de la circulation « planétaire » de l'information adressée à des « publics mobiles, parfois multi-identitaires ».

Eithan Orkibi est maître de conférences au département de sociologie et d'anthropologie de l'Université d'Ariel et membre du groupe ADARR ; ses recherches portent sur la rhétorique des mouvements sociaux et plus particulièrement sur l'UNEF pendant la guerre d'Algérie. Son article propose une étude de cas concernant les États-Unis et le rapport de chercheurs américains à leur objet. Son angle d'attaque est résolument descriptif : nous sommes dans le cas où l'objet épistémique se prête parfaitement à une analyse « détachée » d'« ethnographe » (Amossy 2012 : & 41). L'auteur commence ainsi par l'évocation d'une question épistémologique problématisée par Maingueneau (2012b) : le caractère subversif du choix d'un corpus qui, contrairement à la *doxa* dominante en matière de rhétorique politique aux États-Unis, donne la primauté aux discours protestataires et « dissidents » et non pas à ceux d'orateurs appartenant aux institutions représentatives de l'État. Orkibi confronte les spécialistes de cette rhétorique aux « chercheurs activistes » qui passent « de la théorie à la pratique et contestent les distinctions conventionnelles entre l'Université et la rue ». Il nous permet, ce faisant, de mieux percevoir les lieux où les voies de la description se séparent de celles de l'engagement. Décrire cette rhétorique, c'est donc analyser « l'évolution des arguments et des contre-arguments dans une polémique sociale », « la rhétorique du corps dans l'action protestataire », « la rhétorique vernaculaire des militants de base » ou « l'émergence du mouvement comme un hyperénonciateur qui constitue une "agentivité collective" ». S'engager, c'est, par contre, s'interroger tout d'abord sur ses propres présupposés vis-à-vis de ses objets, en vérifier la validité scientifique et problématiser les « implications morales de ses propres hypothèses théoriques ». Mais il y a plus : le chercheur peut non seulement souhaiter évaluer les vices et les vertus de la rhétorique des mouvements sociaux, il peut aussi vouloir militer aux côtés des protestataires et même enseigner à ses étudiants l'art de la contestation et la force de l'émancipation. L'analyse des pratiques langagières « contribue » donc, dans ce dernier cas, conclut Orkibi, « à faire advenir le changement souhaité ».

Marianne Doury est l'une des figures marquantes de la recherche en argumentation en France ; sa démarche épistémique est ancrée dans le langage et orientée vers la description de données écrites ou orales, interactionnelles ou monologiques, mais elle implique également des approches pluridisciplinaires à la croisée de la sociologie, de

l'analyse des interactions et des sciences politiques. Elle place d'emblée sa contribution à ce dossier sous le signe de la « perplexité » et de la difficulté de trancher entre neutralité et prise de position engagée dans le champ disciplinaire qui est le sien : l'analyse argumentative. Bien qu'elle ait pris parti explicitement dès 2004, dans un article (plusieurs auteurs du présent numéro s'y réfèrent), et que son choix reste foncièrement celui de la neutralité, Doury démontre ici que ce choix ne saurait résoudre la totalité des dilemmes dont elle est parfaitement consciente. Elle active ainsi ici une éthique de transparence et de réflexivité dans tous les sens du terme. Il s'agit, à ses yeux, d'éviter une « perspective normative » où l'analyste cherche à répondre à la question « cet argument est-il ou non un bon argument ? », alors que l'analyste descriptif cherche avant tout à répondre à la question « comment cette argumentation fonctionne-t-elle (comment ça marche) ? ». L'analyste devrait donc éviter à tout prix de « doubler » l'évaluation réciproque des arguments par les proposant et les opposants du corpus analysé. Le positionnement de Doury se situe en fait à la croisée du plan de la liberté épistémologique et de celui d'une éthique de l'interprétation qui refuse toute forme d'intervention du chercheur dans son objet. La validation du positionnement descriptif neutre est présentée comme la conséquence logique d'un choix théorique et méthodologique subjectif parfaitement légitime. Ce choix, précise d'ailleurs Doury, ne prétend pas « épuiser l'objet par cette approche ». L'argumentaire de sa contribution est enfin illustré par deux études de cas permettant à l'auteur de justifier une distinction jugée essentielle entre « neutralité axiologique » et « dénonciation militante ». Doury y montre donc à la fois ce qu'elle s'autorise à dire, mais aussi ce dont elle ne parlera pas en tant que chercheur, fidèle en cela à une décision épistémique *a priori* qui donne la primauté à la neutralité.

Roselyne Koren est linguiste et analyste du discours et de l'argumentation. Elle tente, ces dernières années, de théoriser les enjeux éthiques des discours médiatiques ou politiques et d'analyser l'articulation dans le langage de deux régimes de rationalité complémentaires : la prise en charge et la justification du vrai et du juste. Ce n'est pas la validité de l'idéal de neutralité qu'elle conteste, mais son absolutisation, la conviction holiste qu'il pourrait être appliqué à tous les corpus quels qu'ils soient. Elle tente donc de justifier la proposition suivante : recourir à un engagement éthique « au cas par cas » (Kerbrat-Orecchioni 2008) lorsque le corpus risque d'avoir des conséquences mortifères, d'inciter à la haine ou de détruire l'image publique de sa cible pour des raisons idéologiques ne concernant pas le bien commun. Il ne s'agit pas néanmoins d'un engagement « normatif » ni d'un engagement « militant » : l'auteur ne préconise pas de définitions *a priori* du « bon » ou du « mauvais » argument et ne défend pas de conception politique préétablie de la nature du langage. La notion d'« éthique » est à interpréter en l'occurrence comme un mode de questionnement intersubjectif sur des questions de vie ou de mort ou de rectitude et de responsabilité énonciative. Son article voudrait participer ainsi à la controverse autour de la définition du savoir épistémique dans les sciences du langage. Si l'implicite, les stratégies fallacieuses, les pratiques discursives effaçant à dessein les traces de la présence et de la responsabilité énonciative du locuteur, l'intégrité ou la mauvaise foi de ses dires sont ancrés dans le discours, si la forme et le fond y sont indissociables, cela signifie donc que la prise en charge évaluative fait partie, au même titre que la prise en charge de la vérité référentielle, de l'analyse épistémique des observables et donc de la construction d'un savoir dont la neutralité n'a pas le monopole.

Jacques Guilhaumou est un « historien du discours de tradition marxiste » ; il a joué un rôle déterminant dans le cadre de « l'école française » d'analyse du discours autour de Michel Pêcheux et dans la réflexion que des chercheurs comme Régine Robin, Denise Maldidier et Sonia Branca-Rosoff ont consacrée au rapport de l'histoire à la linguistique. Sa contribution argumente en faveur d'un positionnement idéologique délibérément engagé. Il pratique une même éthique de transparence et de réflexivité que les autres auteurs du dossier, mais elle le conduit à tracer un parcours antithétique, à l'opposé des défenseurs de la neutralité : son engagement est à la fois militant et éthique. Ce positionnement est en fait très proche de celui de chercheurs comme Wodak et Fairclough et de leur « éthique de nature civique », sans que les uns ni les autres n'évoquent cette proximité. L'agencement de l'article est éloquent : histoire du trajet scientifique de l'auteur, puis dialogue avec des pairs autour de la question de l'engagement. Guilhaumou croit dans l'autonomie de l'homme, dans son pouvoir d'émancipation par la parole et l'action et construit un cadre épistémique adéquat placé sous le signe de l'intersubjectivité. Il existe donc un lien étroit entre l'importance accordée dans son trajet scientifique à l'interdisciplinarité et sa conception de la vie sociale : le dialogue avec d'autres disciplines participe à une conception interactive de la construction du savoir, ancrée dans les réalités sociales et dans un savoir scientifique qui refuse la position de l'observation en surplomb. Ce qui compte, c'est l'action émancipatoire, l'interaction créatrice entre individu et société, entre le cadre épistémique et l'ancrage dans l'histoire matérielle de « l'émancipation humaine » qui oriente le choix des corpus vers le discours des porte-parole de la Révolution ou des « sans-voix » et de leurs récits de vie. Guilhaumou ne distingue pas entre le sujet chercheur et le sujet acteur, objet des descriptions : il y aurait une « relation discursive de réciprocité » entre l'observateur et l'acteur ; la frontière entre les deux catégories de discours ne pourrait jamais être étanche. Le savoir serait donc co-construit par ces deux types d'agents dans un mouvement de va-et-vient interactif et réciproque. Dissocier les deux plans : celui de la recherche et celui des acteurs de l'histoire, les penser séparément, aurait donc des conséquences négatives pour une conception éthique intersubjective du savoir où le chercheur et les agents du corpus analysé partagent une quête commune de la construction de soi et construisent « un récit à deux voix ». Ceci ne signifie aucunement bien sûr que ce type d'engagement implique le moindre renoncement aux théories et méthodes épistémiques, mais il « défait toute hiérarchie entre l'enquêteur et l'enquête ». Ainsi, affirme Guilhaumou,

le chercheur se doit, au nom d'une telle obligation morale, de tenir un discours critique qui prenne appui sur « le mode d'être historique et la constitution de soi-même comme sujet autonome » c'est-à-dire d'argumenter en vue certes d'une compréhension scientifique de la réalité, mais avant tout au titre du souci de soi et des autres. Nulle dissociation donc entre le sujet moral et le sujet de connaissance, entre l'attitude éthique et le sujet scientifique.

Érik Neveu (2003 : 116) insiste sur le fait que « le débat ne se pose pas dans les termes d'un choix binaire entre une position de médiateur [...] et la posture archaïque du dénonciateur » ; espérons que ce dossier où coexistent trois types d'engagement et des tentatives de réguler la tension entre « éthique de subjectivité » et « éthique d'objectivité », engagement et distanciation, contribuera à le démontrer et à complexifier la conception du savoir épistémique dans les sciences du langage et de la communication !

BIBLIOGRAPHIE

- Amossy, Ruth. 2012. « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours ? Problématiques et enjeux », *Argumentation et Analyse du Discours* 9 [en ligne : <http://aad.revues.org/1346>]
- Boudon, Raymond. 1995. *Le juste et le vrai. Études sur l'objectivité des valeurs et de la connaissance* (Paris : Fayard)
- Boutet, Josiane. 2010. *Le pouvoir des mots* (Paris : La Dispute)
- Calhoun, Craig & Michel Wieviorka. 2013. « Manifeste pour les sciences sociales », *Socio*, 1, 3-38
- Coltier Danielle, Patrick Dendale, Philippe De Brabanter (éds.). 2009. « La notion de "prise en charge" en linguistique », *Langue française*, 162
- Dayan, Daniel. 2005. « Pour une critique des médias », *Questions de communication*, 8, 195-222
- Danblon, Emmanuelle. 2012. « Il y a critique et critique : épistémologie des modèles d'argumentation », *Argumentation et Analyse du Discours* 9 [en ligne : <http://aad.revues.org/1395>]
- Danblon, Emmanuelle. 2013. *L'homme rhétorique. Culture, raison, action* (Paris : Cerf)
- Delamotte-Legrand, Régine & Claude Caitucoli (éds.). 2008. *Morales langagières Autour de propositions de recherche de Bernard Gardin* (Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre)
- Di Filippo, Laurent, Hélène François & Anthony Michel (éds.). 2011. *La position du doctorant. Trajectoires, engagements, réflexivité* (Nancy : Presses universitaires de Nancy, coll. : Questions de communication, série actes, 16)
- Doury, Marianne. 2004. « La position du chercheur en argumentation », *Semen* 17, 149-163
- Elias, Norbert. 1993 [1983]. *Engagement et distanciation Contributions à la sociologie de la connaissance*, traduit de l'allemand par Michèle Hulin (Paris : Fayard)
- Fairclough, Norman. 1995. *Critical Discourse Analysis, Language in Social Life Series* (Edinburgh : Longman)
- Fairclough, Norman, Jane Mulderrig & Ruth Wodak. 2011. « Critical Discourse Analysis », Teun A. van Dijk (éd.), *Discourse Studies. A Multidisciplinary Introduction*, 2e éd. (London : Sage), 357-378
- Fairclough, Isabela & Norman Fairclough. 2012. « Analyse et évaluation de l'argumentation dans l'analyse critique du discours (CDA) : délibération et dialectique des Lumières », *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne : <http://aad.revues.org/1369>]
- Fairclough, Isabella & Norman Fairclough. 2012. *Political Discourse Analysis* (London : Routledge)
- Fairclough, Norman. 2013. « Critical Discourse Analysis and Critical Policy Studies », *Critical Policy Studies* (in print)
- Fleury-Vilatte, Béatrice & Jacques Walter. 2002. « L'engagement des chercheurs (1) », *Questions de communication* 2, 105-143
- Fleury-Vilatte, Béatrice & Jacques Walter. 2003. « L'engagement des chercheurs (2) », *Questions de communication* 3, 99-150
- Fleury-Vilatte, Béatrice & Jacques Walter. 2003. « L'engagement des chercheurs (3) », *Questions de communication* 4, 241-287

- Fleury-Vilatte, Béatrice & Jacques Walter. 2006. « Pour une critique des médias en temps de conflit ? », *Questions de communication* 9, 151-236
- Fleury-Vilatte, Béatrice & Jacques Walter. 2006. « Pour une critique des médias en temps de conflit ? (2) », *Questions de communication* 10, 157-262
- Fleury-Vilatte, Béatrice & Jacques Walter. 2007. « Pour une critique des médias en temps de conflit ? (3) », *Questions de communication* 11, 177-237
- Fleury, Béatrice & Jacques Walter. 2008. « Pratiques médiatiques et recherches Cadrage d'un débat », Fleury, Béatrice & Jacques Walter (éds), *Les médias et le conflit israélo-palestinien. Feux et contre-feux de la critique* (Metz : Crem - Éditions Université Paul Verlaine, coll., Recherches textuelles9), 3-31
- Heinich, Nathalie. 2002. « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication* 2, 117-127
- Heinich, Nathalie. 2004. « Pour en finir avec l'engagement des intellectuels », *Questions de communication* 5, 149-160
- Kendall, Gavin. 2007. « What Is Critical Discourse Analysis ? Ruth Wodak in Conversation with Gavin Kendall », *Forum Qualitative Sozialforschung / Forum: Qualitative Social Research* 8 : 2, art. 29, [en ligne : <http://www.qualitative-research.net/fqs-texte/2-07/07-2-29-e.htm>]
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1980. *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage* (Paris : Armand Colin)
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 1981. « Argumentation et mauvaise foi », *L'argumentation* (Lyon : PUL), 41-63
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2008. « Éthique et éthos dans les pratiques langagières et les descriptions linguistiques », Delamotte-Légrand, Régine & Claude Caitucoli (éds), *Morales langagières* (Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre), 73-94
- Koren, Roselyne. 2002. « “La nouvelle rhétorique” : “technique” et/ou “éthique du discours” : le cas de l'engagement du chercheur », Koren, Roselyne & Ruth Amossy (éds.). *Après Perelman : quelles politiques pour les nouvelles rhétoriques ? L'argumentation dans les sciences du langage* (Paris : L'Harmattan), 197-228
- Koren, Roselyne. 2003. « L'engagement de l'un dans le regard de l'autre : le point de vue d'une linguiste », *Questions de communication* 4, 271-277
- Koren, Roselyne. 2004. « Argumentation, enjeux et pratique de l'“engagement neutre” : le cas de l'écriture de presse », *Semen* 17, 19-40
- Koren, Roselyne. 2006. « Quels risques pour quelles prises de position “normatives” ? », *Questions de communication* 9, 195-205
- Koren, Roselyne. 2006. « La responsabilité des Uns dans le regard des Autres : l'effacement énonciatif au prisme de la prise de position argumentative », *Semen* 22, 93-108
- Koren, Roselyne. 2008. « Pour une éthique du discours : prise de position et rationalité axiologique », *Argumentation et Analyse du Discours* [en ligne : <http://aad.revues.org/263>]
- Krieg-Planque, Alice. 2003. « Purification ethnique ». *Une formule et son histoire* (Paris : CNRS Éditions)
- Maingueneau, Dominique. 2012a. « Introduction », *Argumentation et Analyse du Discours* 9 [en ligne : <http://aad.revues.org/1345>]

- Maingueneau, Dominique. 2012b. « Que cherchent les analystes du discours ? », *Argumentation et Analyse du Discours* 9 [en ligne : <http://aad.revues.org/1354>]
- Moirand, Sophie & Rémy Porquier. 2008. « De l'éthique de la nomination à l'éthique de l'interprétation : autour du mot "otage" et de quelques autres », Delamotte-Legrand, Régine & Claude Caitucoli (éds). *Morales langagières. Autour de propositions de recherche de Bernard Gardin* (Mont-Saint-Aignan : Publications des Universités de Rouen et du Havre), 139-153
- Neveu, Érik. 2003. « Recherche et engagement ; Actualité d'une discussion », *Questions de communication* 3, 109-120
- Paveau, Marie-Anne. 2009. « Peut-on dire n'importe quoi ? Langage et morale », *Le français aujourd'hui* 167, 105-113
- Paveau, Marie-Anne. 2010a. « Les diseurs de vérité 2. Le parrésiasite ou le courage de la vérité », [en ligne : <http://penseedudiscours.hypotheses.org/1557>]
- Paveau, Marie-Anne. 2010b. « Les diseurs de vérité 6. Prendre/donner la parole, dialogue avec Luc Boltanski », [en ligne : <http://penseedudiscours.hypotheses.org/1191>]
- Perelman, Chaïm. 1989. *Rhétoriques* (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles)
- Perelman, Chaïm & Lucie Olbrechts- Tyteca. 1983. *Le traité de l'argumentation La nouvelle rhétorique*, 4^e édition (Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles)
- Plantin, Christian. 1995. « L'argument du parallogisme », *Hermès* 15, 245-262
- Rabatel, Alain. 2006. « L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle d'un journal de campagne électorale et la question de la responsabilité, en l'absence de récit primaire », *Semen* 22, 71-85
- Rabatel, Alain. 2008. « Pour une conception éthique des débats politiques dans les médias : répondre de, devant, pour, ou les défis de la responsabilité collective », *Questions de communication* 13, 47-69
- Rabatel, Alain. 2009. « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française* 162, 71-87
- Rabatel, Alain. 2011. « Des conflits de valeurs et de points de vue en discours », *Semen* 32, 55-72
- Reboul, Olivier, 1980. *Langage et idéologie* (Paris : PUF)
- Schepens, Philippe. 2009. « Présentation », *Semen* 27, « Critical Discourse Analysis I », 7-16
- Wodak, Ruth. 2009. « Pragmatique et Critical Discourse Analysis : un exemple d'une analyse à la croisée des disciplines », *Semen* 27, 97-126

NOTES

1. *Argumentation et Analyse du Discours* 9 (2012), « L'analyse du discours entre critique et argumentation »
2. Le numéro 162 de *Langue française* (2009) intitulé « La notion de "prise en charge" en linguistique » peut certes être considéré comme un tournant épistémique propice à la réflexion sur le positionnement du chercheur puisque des linguistes y conceptualisent la notion de responsabilité du locuteur, garant de la vérité référentielle de ses dires, mais ce dossier n'envisage pas le cas où le locuteur est un chercheur.

3. Ruth Wodak (2009 : §7-8), auteur d'une approche historique de la *Critical Discourse Analysis* n'hésite pas ainsi à désigner explicitement les manques et les faiblesses des conceptions socio-cognitives de la CDA.
 4. Cf., également, Elias (1993 : 12-14)
 5. Cette déclaration du sociologue politiste Érik Neveu (2003 : 111) est très proche du point de vue de Fairclough (2012 et 2013) ou Wodak (2007) : « l'enjeu n'est pas de revendiquer la posture du chercheur-législateur, ni la détention de la vérité politique, mais d'œuvrer à un "utopisme rationnel" qui consiste à mettre en évidence des problèmes, à suggérer l'espace des actions et politiques publiques qui peuvent engendrer des changements, à souligner à l'inverse en quoi telle action risque davantage d'engendrer des effets pervers ou de ne pas répondre aux intentions qu'elle affiche » (je souligne).
 6. Comment ne pas penser ici à l'argument de Maingueneau (2012b) sur la « subversivité » de l'AD ? Celui-ci prétend émanciper le sujet du discours en lui montrant sa dépendance à l'égard du déjà-pensé et du déjà-dit et en déstabilisant son sentiment de maîtrise, Wodak aspire à le libérer en lui restituant ce même sentiment de maîtrise et en le soustrayant à l'emprise des pratiques discursives idéologiques qui tentent de l'asservir.
 7. Ce qui ne signifie nullement que le chercheur veuille faire entendre à ses auditoires le discours qu'ils souhaitent le voir tenir ; l'enjeu n'est pas démagogique, mais éthique. Il est étroitement lié à la responsabilité énonciative du chercheur.
 8. Ce critère est présenté comme crucial par Moirand et Porquier (2008), mais aussi par Fairclough & Fairclough (2012 : 242) et Fairclough (2013).
-

AUTEUR

ROSELYNE KOREN

Université Bar-Ilan, ADARR